



Paris, le 18 septembre 2019

Perspectives internationales et européennes sur les retraites

Cher(e)s camarades,

La défense des retraites, menée en France par la Confédération Force Ouvrière, ne connaît pas de frontières. Au-delà de l'influence des institutions internationales incitant à la poursuite des réformes des retraites, certaines contre-tendances ouvrent néanmoins la voie pour renouer avec **une économie au service du progrès social** et pour des retraites décentes.

La réforme française dans un contexte européen et international

La montée de la financiarisation au niveau mondial et la conversion progressive de la construction européenne au néolibéralisme ont renforcé l'influence des institutions internationales (FMI, OCDE...) et de la commission européenne sur les retraites au nom du vieillissement démographique, de la rigueur budgétaire et de la stabilité économique et financière.

La procédure du semestre européen s'intéresse de plus en plus aux retraites à travers l'UE. Malgré l'adoption du Socle Européen des Droits Sociaux (SEDS) dont l'objectif est de promouvoir des mesures sociales dans le cadre du semestre, la réforme des retraites est de plus en plus souvent à l'ordre du jour des recommandations pays. Selon l'institut syndical européen (ETUI), 18 pays font l'objet d'une recommandation en faveur d'une réforme de leur système de retraites en 2019. Le projet de régime universel engagé par le gouvernement français a notamment été encouragé par la Commission européenne.

Le mythe de l'espérance de vie : la France en mauvaise posture

Depuis de nombreuses années, plusieurs pays se dotés de mécanismes d'ajustement automatiques, établissant un lien entre l'âge légal de la retraite ou les prestations et l'espérance de vie au nom de la

« viabilité financière » du premier pilier des retraites – indistinctement de la pénibilité au travail et bien souvent avec la réduction des possibilités de départs anticipés à la retraite.

Outre l'incohérence socio-économique de lier l'âge de départ à la retraite à l'espérance de vie, déjà soulignée dans le rapport de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2008 sur les inégalités sociales de santé et rappelé par le Haut Conseil de la santé publique en décembre 2009, la France est mal placée en termes d'espérance de vie en bonne santé, en dessous de la moyenne européenne : 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes, très éloignée par exemple des suédois en tête du tableau avec 73,3 ans pour les femmes et 73 ans pour les hommes.

Le mirage du modèle suédois de réforme des retraites

Le modèle suédois est souvent avancé en exemple. En 1994, une réforme majeure du système des retraites est entrée en vigueur en Suède actant la transformation vers un système par points à vocation universelle – assez similaire à la réforme prévue en France. Selon l'Agence Nationale des Retraites suédoise, cette réforme a pourtant entraîné un net appauvrissement des retraités. En 2017, 245 000 retraités vivaient en dessous du seuil de pauvreté – soit 60% du revenu médian – tandis que le montant moyen d'une pension se situait seulement 12€ au-dessus du seuil de pauvreté contre 187€ en 2005. S'il y a une leçon à retenir du modèle suédois, c'est donc une véritable dégradation des pensions lorsqu'elles sont soumises aux aléas de la valeur du point.

Cette réforme a également creusé les inégalités de pension entre les femmes et les hommes en raison de la plus grande exposition des femmes aux interruptions de carrière et en raison des inégalités salariales toujours criantes.

Cette évolution a favorisé le développement des agences d'intérim pour seniors contraints de compenser leur revenu insuffisant – permettant aux employeurs de profiter de davantage d'exonération des cotisations sociales tout en bénéficiant de l'expérience d'un travailleur confirmé. Ainsi, le taux d'emploi des seniors âgés de 65 à 69 ans en Suède est en hausse constante depuis l'adoption du nouveau système par points – s'inscrivant dans la tendance mondiale du vieillissement actif, également promue dans le cadre du G20 social des 1^{er} et 2 septembre 2019 au Japon, visant à renforcer l'employabilité des seniors pour faire face aux défis démographiques sans porter une réelle attention au droit à une retraite décente et au principe de solidarité.

Force Ouvrière rappelle que l'objectif doit être celui de politiques de l'emploi visant à la réduction du chômage structurel et des inégalités dans l'emploi de manière à garantir davantage d'égalité dans la retraite plutôt que de s'inscrire dans la contrainte de devoir continuer à travailler *ad vitam aeternam* faute d'une pension décente.

Face à la montée des inégalités chez les seniors, le gouvernement suédois a concédé une réforme timide en 2018 avec une augmentation des retraites de 60€/mois pour 60% des retraités ainsi qu'une



augmentation des cotisations patronales pour les retraites mais le bouleversement du modèle suédois des retraites semble irréversible face à l'emprise grandissante des fonds de pension privés.

Tendances et contre-tendances au niveau international et européen

Le rythme des réformes sur les retraites en Europe s'est ralenti entre 2015 et 2017 face à la montée des inégalités qui s'est accélérée au lendemain de la crise économique et financière. Certains pays ont également tourné le dos aux politiques précédentes : l'Italie a par exemple adopté des régimes de préretraite distincts depuis 2016 permettant à certains groupes comme les chômeurs de longue durée ou les travailleurs réalisant des travaux pénibles de partir plus tôt à la retraite tout en bénéficiant d'un niveau de pension satisfaisant.

Plus récemment, en Croatie, confrontés à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2019 de la réforme des retraites repoussant l'âge légal de départ à la retraite à 67 ans et à la dégressivité de 3,6% par année de retraite anticipée, les syndicats ont mené à bien une campagne intitulée « 67 c'est trop » pour obtenir la tenue d'un référendum populaire visant à abolir la réforme dans les prochains mois.

Certains pays choisissent également de rompre avec les fonds de pension pour revenir vers un système public de retraite par répartition fort comme en Hongrie ou encore en Pologne avec la suppression des fonds de pension obligatoires en 2010. Enfin, on peut citer le projet de loi Security Act 2100 aux Etats unis, qui vise à renforcer la sécurité sociale face à la montée des inégalités et aux défis démographiques, qui devrait faire l'objet de longues discussions au Congrès américain à l'automne 2019 avant d'influencer la campagne présidentielle américaine de 2020.

La mobilisation des travailleurs à travers le monde pour des retraites décentes

Les travailleurs sont vent debout contre les tentatives de réformes à travers le monde. Au-delà de l'Europe, le système des retraites brésilien ne cesse d'être la cible des gouvernements successifs depuis 2016 et les travailleurs brésiliens, notamment à travers la CUT, continuent de se mobiliser pour éviter toute dégradation du niveau actuel des retraites. De leur côté, les travailleurs chiliens ont mené une année de mobilisations et de grèves – avec pour point d'orgue la mobilisation de plus d'un million de personnes le 24 juillet 2016 – pour rompre avec le système privé des retraites hérité de la dictature de Pinochet en 1973 et demander la mise en place d'un système public de retraites par répartition. Et plus récemment en 2018, les travailleurs russes se sont également mobilisés contre le report de l'âge légal de départ à la retraite de 6 mois par an pour atteindre 65 ans pour les hommes (63 ans pour les femmes) d'ici 2029.

FO continue de porter ses mandats auprès des instances européennes et internationales que ce soit sur les retraites ou sur notre modèle social en général sur les principes et droits notamment énoncés



Circulaire confédérale

dans la Charte Sociale Européenne et dans la convention n°102 concernant la sécurité sociale de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ratifiée par la France.

Ainsi, FO participe au nouveau projet de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) intitulé « SociAll » visant à renforcer la défense des retraites au niveau européen. FO bénéficie également du soutien de nombreuses organisations européennes et internationales pour son action en matière de défense des retraites. Le 21 septembre, le Président de la FGTB (Belgique), Robert Vertenueil, ainsi que le secrétaire confédéral sur les retraites de la UIL (Italie), Domenico Proietti, communiqueront leur solidarité à nos militants en tribune aux côtés du bureau confédéral.

Amitiés syndicalistes,

Marjorie ALEXANDRE
Secrétaire confédérale

Yves VEYRIER
Secrétaire général